

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS PRATIQUES

2. NOS METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

3. NOS MOYENS TECHNIQUES

4. REGLEMENT



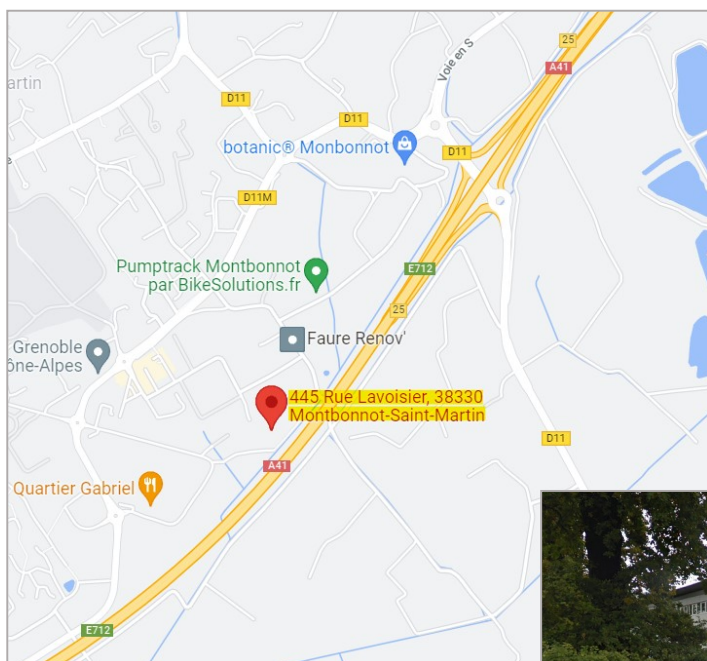
Bienvenue



PLAN D'ACCES

POUR VOUS RENDRE DANS NOS LOCAUX :

Notre adresse : 445 rue Lavoisier, 38330 Montbonnot Saint Martin.
(Innovalée, Novesparc, Bat. B)



- Un parking est à votre disposition

NOS METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

NOS METHODES PEDAGOGIQUES :

Nous accordons une attention particulière à adapter nos formations aux besoins et contextes des entreprises clientes.

Chaque formation est animée et pilotée par nos experts qui visent à faire vivre des expériences inspirantes à nos stagiaires à l'aide de méthodes, apports théoriques, exercices de mise en application et de partage.

NOS MOYENS PEDAGOGIQUES :

Nous remettons aux stagiaires des documents pédagogiques lors des formations ou en aval, soit en format papier ou différents supports physiques mais aussi via notre plateforme teamconet où un grand nombre d'informations sont accessibles directement en ligne.



NOS MOYENS TECHNIQUES

Nos disposons de salles de formation adaptées afin que votre passage dans nos locaux se déroule dans les meilleures conditions.



A disposition :

- Ecrans
- Bureaux
- Tables et chaises
- Paperboards et feutres
- Réseau Wi-Fi
- Imprimante

REGLEMENT INTERIEUR

1. PRINCIPALES MESURES DE SECURITE & HYGIENE

- A. REGLES
- B. INTERDICTION DES DROGUES ET BOISSONS ALCOOLISEES
- C. INTERDICTION DE FUMER
- D. EN CAS D'INCENDIE

2. PRINCIPALES MESURES DE FONCTIONNEMENT

- A. SIGNATURE DE LA FEUILLE D'EMARGEMENT
- B. ABSENCE OU RETARDS
- C. ATTESTATION DE FIN
- D. COMPORTEMENT

ANNEXE : MESURES EXCEPTIONNELLES

- A. COVID-19

1. PRINCIPALES MESURES DE SECURITE & HYGIENE

a. Règles

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Lorsque l'action de formation organisée par TEAM CO Development se déroule en présentiel dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

b. Interdiction des drogues et boissons alcoolisées

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite.

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer dans les locaux ou de participer à une action de formation à distance en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue.

c. Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locaux de TEAM CO Development.

d. En cas d'incendie

Il est demandé de ne pas encombrer les issues et les voies de circulation dans les locaux de TEAM CO Development ainsi que celles des parties communes du bâtiment.

Des extincteurs sont disponibles dans le couloir extérieur.

Il est interdit d'utiliser l'ascenseur en cas d'incendie. Seuls les escaliers doivent être utilisés.

La descente d'escalier la plus proche se situe entre les 2 entrées TEAM CO Development, elle est signalée par un panneau lumineux vert « SORTIE ». Il est obligatoire de le suivre en cas d'évacuation.

2. PRINCIPALES MESURES DE FONCTIONNEMENT

a. Signature de la feuille d'émargement

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement suivant l'action de formation, que le formateur signe également.

b. Absence ou retards

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation en amont.

c. Attestation de fin

À l'issue de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de fin de formation. Une évaluation de la formation lui est ensuite transmise.

d. Comportement

Chaque stagiaire doit montrer un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et de bon déroulement des formations, qu'elles se déroulent en présentiel ou à distance.

ANNEXE : MESURES EXCEPTIONNELLES

A. COVID-19



Protocole sanitaire

Chez Teamco:



Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment.



En entrant dans les locaux nos visiteurs sont invités à se laver les mains à l'aide de gel hydroalcoolique à disposition.



Rester à une distance convenable et éviter les croisements trop proches.



Eviter les contacts, ne pas se serrer la main.



Pensez à vous laver régulièrement les mains et à être attentif à tout symptôme éventuel.

